

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Maladie



Dentaire



Optique



Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e] Matricule : Société :



Actif



Pensionné(e)



Autre

Nom & Prénom : **TAZNACHT fatima.**

Date de naissance : **21/01/72**

Adresse : **NE 0323**

Tél. : **06 61 21 02 02** Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr. ALLAL BEN ABDELLAH
Spécialiste en ORL et Chirurgie
Angle Bd. Al Qods et Bd. Hassan
Ain Chock - Casablanca
Tel: 05 22 20 45 45 [LG]*

Date de consultation : **15/07/2023**

Nom et prénom du malade : **FATIMA TAZNACHT** Age :

Lien de parenté :



Lui-même



Conjoint



Enfant

Nature de la maladie :

AFFECTION ORL

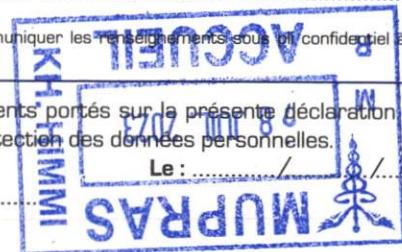
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/07/23		2	300 D.H	Dr. ALLOUANE Mohamed 20 ANNEE Spécialiste en ORL et Chirurgie Cervico faciale Angle Bd. Al Fodou et Bd. Haifa Ain Chock - Casablanca 09 24 40/06 10 88 02 3

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	15/01/23	1641.90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

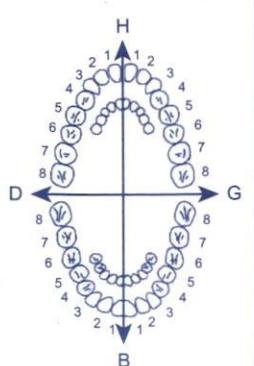
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

LOT: M081
PER: 01/26
PPV: 20DH00

miné

Solupred® 20 mg

LOT N°: PER:

T 276 04 / 2

FAB:

04 / 20

PPV: 96,20 Dhs

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES
احترم المقدار المسمى
Uniquement sur ordonnance - Tableau d'liste
صرف فقط بموجب وصفة طبية - جدول A (النحوة 1)

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1,
Ain sebâa Casablanca
Solupred 20 mg 20 cp
P.P.V.: 48,70 DH

6 118000 060536



بمختار - طبيب سابق بمستوى
غشت الدار البيضاء

no-ablation

علاج الغدة الدرقية بالتردد الحراري

Casablanca le :

15 Juillet 2023

الدار البيضاء في:

46, X

FATIMA TAZNACHT

SOLUPRED 20 MG

3 cp le matin pendant 5 jours

CETRAXAL PLUS

5 gouttes x 2/jours pendant 10 jours

DOLIGRIPPE

1 sachet x 3/jour pdt 5 jours

PHARMACIE SUN SQUARE
Mag N°218 Dr. Amrani Walid
Docteur en Pharmacie
Rocade Sud - Casablanca
S.A.S.
ICE : 52660211
LE : 03107360000072 - patient : Casablanca
Quartier 41maz, 4298331
CLASS : 32066029

Dr. ALLOUANE Mohamed Aline
Spécialiste en ORL et Chirurgie
Cervico-faciale
Angle Bd. Al Qods et Bd. Haifa
Ain Chock - Casablanca
Tel: 05 22 50 04 40 / 06 10 88 02 35

Angle Boulevard Al Qods et bd Haifa, Résidence Ryad Al Qods gh2,
Ain Chock - Casablanca - Tél: 0522 50 04 40 - 0622 13 54 04
Urgence: 0610 88 02 35 - Site web: www.orlcasa.com

